

DEPARTEMENT DE LA DRÔME  
MAIRIE DE BEAUVOISIN  
26170  
Tel/Fax : 04 75 28 02 71  
Mail : [mairiebeauvoisin@gmail.com](mailto:mairiebeauvoisin@gmail.com)

## COMPTE RENDU RÉUNION DE LA COMMISSION URBANISME-AMÉNAGEMENT COMMUNAL DU 26 Octobre 2020

### **Présents : Membres de la commission**

Monique GERENTE – Colette ETIENNE - Dominique ALAVOINE - Rudi MUTH – Philippe SOILLE - Bernard ZAMBEAUX – François ROUET – Yves DUPONT

### **Élus**

Jérôme MILLET  
Jean-Claude ARDISSON  
Jean-Jacques CORNAND  
Christian THIRIOT

### Ordre du jour :

- **Poursuite des réflexions autour des projets d'aménagement du village,**
- **Volet entretien patrimoine communal : projet restauration porte église.**
- **Questions diverses.**

Début de la réunion à 18h30

Les comptes rendus des précédentes réunions ont été diffusés. Christian rappelle qu'il s'agit de poursuivre les réflexions et le travail autour des 2 projets prévus durant cette mandature :

- Ré-aménagement et rénovation de l'espace mairie-logement-Espace Borel
- Réaménagement de l'espace autour de la mairie et de l'église

A la suite de la réunion du 16 septembre, plusieurs questions avaient été adressées à M. BONAL (Directeur DDT région Sud) à propos de la décision de la DDT de ne plus permettre de constructions sur la zone derrière la mairie. A ce jour, Mr Bonal n'a pas encore répondu à nos interrogations. Il propose de recevoir une délégation de 3 personnes de la commune au siège de la DDT à Nyons, le 5 novembre à 10h.

Cette délégation sera composée de :

- Christian Thiriot & Jérôme Millet, élus
- Monique Gérente, membre de la commission.

Des réponses seront apportées lors de cette entrevue. Elles sont nécessaires afin d'orienter le travail de la Commission sur la nature du projet d'aménagement envisageable autour de la mairie et de l'église. Du débat engagé au sein de la commission, il en ressort que la problématique de l'urbanisation sur l'ensemble de la commune reste posée.

- Souhaitons nous accueillir de nouveaux habitants ? Si oui, où ? et comment ? (question de l'acquisition du foncier)
- Faut-il mettre en place ou non des documents d'urbanisme (carte communale, PLU, PLUI..... ) ?
- Nos capacités en eau, électricité, voirie.....

Christian indique qu'à ce stade, le Conseil municipal n'a rien de concret sur le contenu des projets à entreprendre. Il souhaite s'appuyer sur la commission pour construire ensemble un projet dans l'intérêt du village ou chacun des membres peut proposer des idées.

Un organisme tel le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Drôme) peut nous aider dans notre démarche.

Il proposera un conventionnement avec la municipalité sur les 2 projets.

**Projet restauration porte église** : Christian rappelle que ce projet avait été évoqué en début d'année, reporté dans l'attente d'autres estimatifs. Ce projet rentre dans les dossiers subventionnés par le Département (70%) au titre des dotations de solidarité territoriale pour des montants inférieurs à 80 000 €. La Région pour sa part participe à 10 %. Ce dossier est à nouveau évoqué pour 2 raisons :

- porte dégradée nécessitant une restauration
- dépôt des demandes à déposer au plus tôt après délibération du Conseil

2 devis de menuisiers sont proposés :

L'un avec porte à l'identique en châtaignier      11 250 € HT (subvention : 9 000 €  
Compensation FCTVA : 2 214 €)

l'autre, porte à l'identique en chêne massif      14 000 € HT (subvention : 11 200 €  
Compensation FCTVA : 2 756 €)

Dans les 2 cas, les ferrures sont conservées ainsi que l'habillage bois intérieur.

Ces 2 propositions amènent des questions :

La porte est elle prévue sur cadre pour améliorer l'étanchéité ?

Quel traitement du bois est prévu pour l'offre moins disante ?

Y a t il des références d'ouvrages pour les 2 artisans ?

Questions diverses :

Qu'en est-il des travaux d'enfouissement des lignes ?

Christian répond que la proposition de financement de la tranche des Granges est en cours de négociation avec le SDED pour rester au plus près du montant maximum subventionné (80 % sur 150 000 €). Les travaux pourraient débuter en septembre 2021 et la partie mairie seraient envisagée début 2022.

Permis de construire Mr WILLEMS : autorisation de la DDT, arrêté signé du Maire.

Fin de réunion 20 heures

Prochaine réunion le 30 novembre à 18h